



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} Juin 2021

Le premier du mois de juin deux mil vingt-et-un, à vingt heures, le Conseil municipal de Saint Clément des Levées s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Laurent NIVELLE, Maire.

A la demande de trois conseillers municipaux présents et en raison de la nécessité du respect des consignes sanitaires en vigueur, la séance se déroulera à huis clos.

➤ **1 – DROITS DE PREEMPTION URBAIN :**

La commune décide de ne pas préempter sur la vente :

- La maison sis 11 rue Jeanne de Laval appartenant à la famille CHEVALLIER ;
- La maison sis 22 Quai de la Loire appartenant à Mr et Mme Michael THOMSON.

➤ **2 - SOUTIEN FINANCIER AUX COMMERCANTS (loyers) LIÉ A LA CRISE SANITAIRE**

Pour pallier aux conséquences de la crise sanitaire le Conseil Municipal poursuit son soutien aux commerçants de la commune par une aide aux loyers selon la reprise totale ou partielle d'activité de chacun jusqu'au 19 mai, jour de reprise totale des commerçants.

➤ **3 – CEREMONIE DU 14 JUILLET :**

Le Conseil municipal décide de maintenir la cérémonie sauf interdiction éventuelle de la Préfecture. Un vin d'honneur ainsi que des brioches seront servis sur la Place de la Mairie, avec toutes les précautions d'usages sanitaires.

➤ **4 – CITY STADE :**

Une enveloppe de 40 000 € a été budgétée. Madame Nadège ROULLEAU a contacté deux entreprises, pour un projet qui se situe sur le terrain de basket de l'école. La structure en métal sera fixée au sol. Elle sera équipée de 2 paniers de basket neufs dans le sens de la longueur, et deux autres à récupérer sur l'ancien terrain pour être adaptés dans le sens de la largeur pour la moitié de terrain. Ceci permettant de consacrer la deuxième moitié à du foot avec une paire de buts brésiliens. D'autres options pourront être ajoutées dans le futur. L'APAVE sera contactée afin de déterminer si une visite de sécurité serait plus avantageuse que sur le devis MEFRAN qui est retenu pour un montant de **28 789 HT** (compris le test de sécurité). En revanche, le conseil municipal choisit l'option d'une deuxième paire de buts brésiliens à **762 € HT** en cas d'impossibilité de réutiliser les anciens panneaux de basket.

➤ **5 – DEVIS DIVERS :**

DEVIS DEXIS (bouchons d'oreilles) : Dans le cadre de la protection individuelle Hygiène et Sécurité, et dans un souci de confort de nos agents dans les services de cantine et les services techniques (machines), monsieur Stéphane Derouet a réalisé une étude auprès de trois entreprises. Après délibération, le conseil municipal accepte, à l'unanimité, le devis DEXIS pour un montant de **845,64 € HT** pour 5 agents aux services des écoles, et 3 agents dans les services techniques. Le prix unitaire étant de 104 € net.

DEVIS Livre pour son village : Faisant suite au précédent conseil municipal du 4 mai, deux formats sont proposés (16 x 23 cm et 21 x 24 cm). Le conseil municipal décide d'acheter à l'unanimité : le format carré 21x24 cm avec 88 pages, au prix de **3 338 HT les 500** exemplaires.

➤ **6 – RAPPORT DES COMMISSIONS :**

La commission bâtiments : Les subventions obtenues pour l'agrandissement de la salle de motricité de l'école (**projet de 202 523€**) sont la **DSIL** : 50 % = 101 261,50 € et le **FONDS ECOLE MESURE 26** : 10 % = 20 252,30 €, soit un **total de 121 513,80 €**.

La commission communication : s'est réunie, le bulletin est pratiquement bouclé et partira incessamment sous peu à l'impression.

La commission vie scolaire : s'est réunie pour travailler sur l'étude de trois jeux pour les cours de récréation (jeux en béton, ping-pong, babyfoot...). Ils seront soumis aux professeurs. L'animateur sportif accueilli pendant les mesures sanitaires, a regagné ses précédents engagements suite à l'allègement des mesures.

➤ **7 – QUESTIONS DIVERSES :**

- **Elections** : Les permanences pour les élections Départementales et Régionales ont été établies.
- Date du prochain conseil : **6 Juillet 2021 à 20 h** à la Salle des Fêtes.

Fait à St Clément des Levées le 3 Juin 2021.

Le Maire,

Laurent NIVELLE

